

appris que toutes les céréales destinées à nos marchés traditionnels étaient acheminées par la Voie maritime du Saint-Laurent et non par les ports de la côte ouest. Ma question est donc: combien de temps, d'après le député, durera cet embargo sur les produits alimentaires et est-il en faveur de cet embargo?

M. Volpe: Je remercie le député de Thunder Bay—Nipigon de sa question. Il a soulevé une question dont ont parlé nombre de nos collègues et que j'ai mentionnée dans ma présentation. C'est la question des intérêts canadiens. Ceux-ci sont doubles. Il s'agit d'abord des principes qui devraient être appliqués généralement et indépendamment des frontières et des intérêts individuels, et ensuite des intérêts basement pécuniaires. Prenons les seconds.

Jusqu'à récemment, comme la plupart des Canadiens, je ne savais rien de l'importance du commerce de produits agricoles que pratique le Canada avec l'Irak. Il semble que l'Irak soit l'un de nos plus gros importateurs de céréales. Il compte parmi nos plus gros clients. En fait, j'ai entendu un député dire qu'il était notre plus gros acheteur de produits agricoles. Si tel est le cas, et je tiens compte du fait que le député voulait renforcer son idée quand il a dit que l'Irak était notre plus gros client, l'embargo a des effets sur nos exportations agricoles, de même que sur les transports. Il aura aussi des effets sur les gens qui ont besoin de ce commerce pour vivre.

Monsieur le Président, je ne dis pas qu'on devrait modeler nos principes en fonction des avantages pécuniaires conférés à une région du pays ou à l'ensemble des Canadiens. Quant à la deuxième question, soit celle du principe que nous avons déjà mis de côté en nous engageant dans cette crise, je ne pense pas qu'on puisse donner une réponse satisfaisante au député sur la date où prendra fin l'embargo. On espère qu'il y aura très bientôt un règlement pacifique pour que nous puissions rappeler nos jeunes gens au pays ou les envoyer dans d'autres missions sous les auspices d'organismes internationaux qui prennent des décisions avant qu'une superpuissance ne leur en impose une.

En second lieu, on espère un règlement pacifique afin qu'on puisse normaliser nos relations avec ce pays et les autres, de manière que nos économies reviennent à la situation d'il y a quelques mois, que la production et le commerce reprennent et que les prix de l'énergie se stabilisent.

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et des observations est maintenant terminée. Je donne la parole au député de Moose Jaw—Lake Centre.

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Monsieur le Président, je suis très heureux de pouvoir participer à ce débat.

J'aimerais commencer par énoncer clairement que, de concert avec d'autres députés, je condamne l'Irak pour son invasion du Koweït. En fait, non seulement l'Irak, mais son président également devraient être condamnés pour bien d'autres gestes posés depuis quelques années. Saddam Hussein ne devrait pas diriger ce pays; il devrait être mis au cachot.

Je veux rendre hommage aux militaires qui sont actuellement en service dans cette région du monde, au personnel des ambassades qui vivent des moments très difficiles ainsi qu'aux citoyens canadiens qui se trouvent dans cette région. Je pense, bien sûr, à tous ces gens et à leurs familles qui sont restées au Canada et qui s'inquiètent beaucoup de leur bien-être. Je pense à une personne en particulier, Paul Francoeur, de Moose Jaw, militaire affecté au Moyen-Orient. Je veux lui transmettre tous mes vœux, à lui et à sa famille; mes pensées les accompagnent.

Je voudrais aborder ce débat d'une façon un peu différente de celle de certains autres députés. Je m'attacherai principalement à deux questions précises: le rôle et l'objet de l'Organisation des Nations Unies, et la démocratie dans notre pays.

Essentiellement, l'ONU a pour mission d'apporter la paix et l'harmonie dans le monde. Depuis que l'organisation a été mise sur pied à la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle a subi bien des revers et a dû défendre sa place. Je crois que les résolutions qu'elle a adoptées et les gestes qu'elle a posés récemment ont obtenu l'appui le plus fort de toute son histoire.

L'une des raisons de cet appui a été la volte-face des Américains. De nos jours, les États-Unis font l'éloge de l'ONU.

Ce ne fut pas toujours le cas. Il n'y a pas si longtemps, les États-Unis insistaient pour que l'ONU quitte New York. Les États-Unis doivent encore 750 millions de dollars à l'ONU et devraient peut-être songer à payer leur contribution.